

LA CONCHETTE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE JARD-SUR-MER

N°59
Juillet-Août
2023



POINT SUR LES TRAVAUX ET LES AMÉNAGEMENTS



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Après plusieurs mois de travaux, les services administratifs vont réintégrer les locaux de la Mairie, entièrement rénovés, situés place de l'Hôtel de Ville. L'accueil physique sera fermé toute la journée des 3 et 4 août, en raison du déménagement. Une permanence téléphonique sera assurée uniquement le jeudi 3 août au matin.

À compter du lundi 7 août, les services vous accueilleront à la nouvelle Mairie (*place de l'Hôtel de Ville*) aux horaires habituels. De plus, vous pourrez à nouveau les joindre au 02 51 33 40 17, comme vous le faites actuellement.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lancés en mars dernier, les travaux d'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville sont quasi terminés. Cet espace a totalement été repensé afin de permettre une meilleure fluidité de la circulation et d'optimiser le stationnement des véhicules ainsi que des deux roues.

Désormais, la voie passant devant la Mairie est à double sens de circulation.

La 6^{ème} phase sera réalisée après l'été (*mi-septembre*). Celle-ci concerne le parvis et la rue devant la Mairie : pourtours du Monument aux Morts et plantation d'espaces verts.

DES PARKINGS HERBÉS

Deux parkings herbés ont été créés à l'entrée de la ville, à proximité du cimetière. Ils comptabilisent 280 places de stationnement. L'objectif est de limiter l'automobile en centre-ville, qui est accessible en 5 minutes à pied.



DES PLACES "ARRÊT MINUTE"

Trois places "arrêt minute" ont été matérialisées sur le parking du cimetière. Le stationnement y est limité à 30 minutes.



DES MASSIFS RÉAMÉNAGÉS

Les agents du service "Espaces Verts" ont réaménagé les massifs, situés rue de la Perpoise. Ceux-ci ont été agrémentés d'essences locales et d'un paillage décoratif en copeaux de bois.



OBTENTION DU LABEL PAVILLON BLEU 2023

La Ville de Jard-sur-Mer a obtenu le label Pavillon Bleu pour la deuxième année consécutive. Le drapeau va de nouveau flotter cet été sur la plage de Boisvinet et celle de la Mine.

Porté par l'association Teragir, ce label valorise les engagements pris tout au long de l'année, en faveur d'une politique de tourisme durable et de sensibilisation à l'environnement.

Chaque année, un audit est réalisé sur place pendant la saison estivale. L'auditeur vérifie l'affichage des informations (*bulletin d'analyse de l'eau par l'ARS, le balisage de la plage...*), mais aussi la propreté des sanitaires, le tri des déchets, le nettoyage de la plage, etc.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Pour vous assurer des vacances en toute sécurité, la surveillance des plages de la Mine et de Boisvinet est assurée en continu, jusqu'au 3 septembre, de 14h00 à 19h00. La surveillance des deux plages se terminera cette année, les 9 et 10 septembre, sur les mêmes horaires que durant l'été.



GUIDE TOURISTIQUE DE POCHE

L'Office de Tourisme Talmont Grand Littoral vous propose de télécharger sa nouvelle application ! Vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques : agenda, météo des plages, webcams. L'appli vous orientera également sur les activités qui vous correspondent et sur les bonnes adresses pour vous restaurer ou découvrir les produits locaux.



DISPONIBLE SUR
Google Play Disponible sur
App Store

OBTENTION DU LABEL "TERRE DE JEUX 2024"



En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec Paris comme ville hôte.

Jard-sur-Mer a été labellisée "Terre de Jeux 2024". L'obtention de ce label s'inscrit dans la continuité des

efforts menés par la Municipalité pour dynamiser la commune dans le domaine sportif. Plusieurs actions seront mises en place pour promouvoir la pratique sportive auprès des habitants.

Ce label créé par le Comité olympique permet aux territoires labellisés de s'impliquer dans la préparation et les temps forts des JO de 2024, de développer leurs propres actions pour promouvoir les valeurs olympiques et la pratique sportive.

Cet engagement s'articule essentiellement autour de trois objectifs :

- faire vivre les émotions du sport et des JO à la population, en organisant des manifestations sportives accessibles à tous, tout au long de la période avant les "Jeux" ;
- favoriser la découverte du sport et de ses valeurs en lien avec les écoles, les associations du territoire... ;
- faire grandir la communauté "Paris 2024".

PASSEPORT DU CIVISME : REMISE DES MÉDAILLES

Le 30 juin, a eu lieu la cérémonie de remise des médailles de l'édition 2022-2023 du Passeport du Civisme.

Seize élèves des écoles jardaises ont été récompensés pour les actions réalisées, tant auprès des Sapeurs-Pompiers, de l'EHPAD, de l'UNC...

En fonction du nombre d'actions réalisées au cours de l'année, les enfants ont reçu un diplôme et soit, une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Ce passeport leur a permis, tout au long de l'année, d'appréhender de façon immersive le civisme, en réalisant des missions individuelles ou collectives, sur plusieurs thèmes : les valeurs de la République, les personnes âgées, la solidarité, l'environnement, les secours, le patrimoine...

Bravo aux enfants pour leur implication dans la vie communale et leur participation aux différentes actions proposées !



NAVETTE GRATUITE POUR SE DÉPLACER FACILEMENT TOUT L'ÉTÉ



Cet été, la navette Océane est de retour ! Celle-ci permet de vous déplacer gratuitement dans la ville, tous les jours, et ce jusqu'au 31 août.

Cette navette comporte huit places et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Horaires (*terminus : place de l'Église*)

- Lundi : 10h00 - 13h20 et 15h30 - 20h10
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche : 10h40 - 13h20 et 15h30 - 20h10
- Samedi : 15h30 - 20h10

Huit points d'arrêt sont répartis dans la ville (*circuit d'environ 40 minutes*).



- Place de l'Église
- Parking de la Bascule (rue Georges Clemenceau)
- Plage de Boisvinet
- Port de plaisance
- Rue Pierre Curie (camping)
- Rue des Goffineaux (camping)
- Plage de la Mine
- Stade municipal

N'hésitez pas à lui faire signe lorsque vous la croisez, elle s'arrêtera !

EXTENSION DU SITE NATURA 2000 DES MARAIS DU PAYRÉ

Le site Natura 2000 des marais et des zones littorales entre les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer, est réparti sur quatre territoires : Jard-sur-Mer, Talmont-Saint-Hilaire, Les Sables d'Olonne et Saint-Vincent-sur-Jard. Celui-ci recouvre l'estuaire du Payré et une grande partie des marais du Payré, pour une superficie de 2 010 ha.

Ce site se caractérise par la présence de 3 grands types de milieu :

- **l'estuaire**, l'un des derniers estuaires sauvages de la côte atlantique ;
- **le littoral**, avec ses dunes, falaise et forêts ;
- **les marais**, composés de vastes étendues de prairies humides, de chenaux, de prés salés et de marais à poisson ou marais salants.

Entre 2019 et 2021, dans le cadre de la révision des documents de gestion du site Natura 2000, les membres du Comité de pilotage ont étudié et validé un projet d'extension du périmètre du site Natura 2000.

Les zones d'extension, composées de 9 secteurs, représentent un total de 229 ha, répartis sur les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard et Longeville-sur-Mer. Elles recouvrent entre autres, la basse Vallet du Goulet, les zones littorales entre l'estuaire du Goulet et Ragounite, ou encore le chenal des Hautes Mers.

Ces zones d'extension renferment une biodiversité exceptionnelle en cohérence avec le site Natura 2000. Plus de 60% des zones d'extension sont recouvertes par des habitats naturels protégés au niveau européen.

LES BONS GESTES À ADOPTER L'ÉTÉ POUR PRÉSERVER LA NATURE

Durant l'été, une population importante se concentre sur les principaux sites balnéaires (*plage de la Mine, plage du Veillon*), sur les sites remarquables (*Pointe du Payré, Baie de Cayola, dune du port de la Guittière*) et dans les forêts du littoral.

Pour préserver ces sites, pendant la période estivale, des écogardes sont missionnés par la Communauté de communes, ainsi que par les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard.

Leurs missions consistent à :

- sensibiliser les usagers et les visiteurs sur la fragilité des milieux naturels,
- expliquer les bons comportements à adopter,
- et verbaliser les mauvais comportements portant atteinte à la préservation des milieux naturels et des espèces.

DES GESTES SIMPLES

Pour participer à la protection du site Natura 2000, merci de respecter la réglementation.



15 AOÛT : FÊTE DE LA MER

La traditionnelle Fête de la Mer organisée par la Commune de Jard-sur-Mer, en collaboration avec les associations jardaises, aura lieu le **mardi 15 août 2023**.

Tout au long de la journée, des animations sont organisées au port de plaisance : exposition d'associations jardaises, démonstration de chiens de sauvetage, accrovoile, chants de marins, déambulation de la Guinguette de

Peggy, course d'annexes...

La sortie en mer avec dépôt de la gerbe en la mémoire des marins péris en mer, est programmée à 16h30.

Cette journée se clôturera par une soirée dansante et par un feu d'artifice signé "Jacques Couturier Organisation", sur le thème "Terres de couleurs". Celui-ci débutera à 22h30.



19 AOÛT : TRAIL DE LA VINIÈRE & KID'S RUN

Le Trail de la Vinière et la Kid's Run (course à obstacles pour les enfants de 7 à 12 ans) reviennent cet été. Rendez-vous le **samedi 19 août 2023** !



Entre forêt, plage et marais, cette épreuve sportive de 15 km s'adresse aux coureurs amateurs, comme aux traileurs confirmés. Les départs seront donnés à La Vinière, à 17h00 pour les enfants et à 18h00 pour les adultes.

Inscrivez-vous en ligne via le site web de l'OMSL de Jard-sur-Mer : <https://omsljardsurmer.wixsite.com/omsljardsurmer>.

ANIMATIONS ESTIVALES

Découvrez les animations estivales offertes par la Ville, en consultant le Festiv'Été. Il est disponible en version papier à l'Office de Tourisme, à la Mairie et également en ligne sur www.ville-jardsurmer.fr.

EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD-SUR-MER"

La lutte contre l'isolement de nos ainés, ainsi que le manque de logement pour les familles, les saisonniers, les apprentis et les salariés de nos entreprises locales, seront notre préoccupation principale pour les mois à venir. En cette période estivale, du fait de l'afflux de visiteurs, une vigilance particulière doit s'exercer sur notre environnement. Bel été à tous.



Dates des prochains Conseils Municipaux
sous réserve de modifications

- > **Jeudi 27 juillet 2023**
- > **Jeudi 28 septembre 2023**

Salle de l'Hôtel de Ville
Réunion ouverte au public à 20h30

2 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Évènement incontournable de la vie locale, la Municipalité a pris la décision d'organiser le Forum des Associations tous les ans.

La 9^{ème} édition de ce forum aura lieu **samedi 2 septembre 2023**, de 10h00 à 13h00, au complexe sportif de Madoreau.

Cette année, plus d'une vingtaine d'associations jardaises seront présentes, pour partager leur passion, ainsi que renseigner au sujet des adhésions et de la vie associative. Cette manifestation est aussi l'occasion de découvrir la richesse des activités proposées à Jard-sur-Mer, dans divers domaines : culture, arts, sport, loisirs...



Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

SEPTEMBRE

Samedi 2	10h-13h	Forum des Associations Complexe sportif de Madoreau
À partir de 16h30		Rando du Ping organisée par le SCJTT Complexe sportif de Madoreau
Samedi 9	10h-12h30	Opération plants et bulbes Parvis de l'Hôtel de Ville
Samedi 16 et dimanche 17		Journées européennes du patrimoine
Jeudi 28	12h00	Repas de Jard Accueil Grande salle des Ormeaux
Vendredi 29	20h30	Représentation "Le secret de Léna" par la compagnie théâtrale des Lumières (sur réservation au 02 51 33 40 47) Cinéma "Les Ormeaux"

OCTOBRE

Vendredi 6	13h30	Concours de belote des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
Samedi 7 et Dimanche 8	Journée	Salon du bien-être organisé par l'AJAC Grande salle des Ormeaux
Vendredi 13	12h00	Repas d'automne des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
Dimanche 15	09h00	Journée de la Marche de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre organisée par Nordic Terre Océane - Départ à la grande salle des Ormeaux
Samedi 21	13h30	Concours de belote de l'UNC Grande salle des Ormeaux
Samedi 28	Journée	Journée Halloween avec bal organisé par l'amicale laïque - Grande salle des Ormeaux